



Démarches lors de la création du dossier de préinscription en ligne Année scolaire 2024-2025

Remarques Plateforme en ligne

- Tout document flou et non lisible n'est pas recevable.
- Tout dossier de préinscription n'incluant pas toutes les pièces demandées même validé ne peut être étudié.
- Pour le téléchargement des documents, utiliser un ordinateur (pas de téléphone ni de tablette).
- Dans la rubrique « date d'entrée prévue », préciser impérativement la date de l'arrivée de votre enfant à l'établissement.
- Créer impérativement deux responsables avec leurs numéros de téléphone et adresses mails respectifs.

Informations relatives à l'iqama

- Si vous êtes dans la démarche d'obtention de l'iqama :
 - Tapez dans la rubrique « N iqama » le suivant « en cours »
 - Téléchargez dans la rubrique « 5.Documents » une photocopie du visa de regroupement familial
- Si vous n'avez pas encore entamé la démarche d'obtention de l'iqama:
 - Tapez dans la rubrique « N iqama » le suivant « en cours »
 - Téléchargez dans la rubrique « 5.Documents » un document vierge intitulé « iqama en cours »
 - Remplir, signer et télécharger « la lettre d'engagement iqama » que vous trouverez sur le site